

POLITIQUE FIN-01 (2021)

POLITIQUE DE GESTION DES ACTIFS VILLE DE DIEPPE

ÉNONCÉ

La Ville de Dieppe dépend d'un large éventail d'immobilisations diversifiées pour offrir les services essentiels à sa communauté aux niveaux attendus par les parties prenantes. De par la nature même de ses actifs, la Ville doit continuellement équilibrer les dépenses, le rendement et le risque, à travers un portfolio d'actifs diversifiés. Les risques locaux reliés aux changements climatiques sont notamment un des enjeux à considérer. L'importance critique des services au bien-être de la collectivité d'aujourd'hui, et celle de demain, incite la mise en œuvre d'une approche structurée de gestion des actifs.

Par conséquent la Ville de Dieppe s'engage à créer, à mettre en œuvre et à améliorer continuellement une approche équilibrée de gestion en s'assurant de la cohérence de ses divers plans avec les meilleures pratiques en matière de gestion des actifs et de développement durable. Ces plans seront intégrés dans un système de gestion des actifs qui permettra à la Ville d'atteindre ses objectifs stratégiques. La direction de la Ville s'engage à documenter cette approche et à définir ce système de gestion dans une stratégie de gestion des actifs qui guidera les procédés de la Ville.

OBJET DE LA POLITIQUE

La politique de gestion des actifs a pour but:

De fournir un leadership et un engagement visible à la gestion des actifs;

De communiquer aux parties prenantes l'approche de gestion préconisée par la Ville;

De fournir un ensemble de principes qui guident le développement de la Ville;

D'apporter de la transparence et de démontrer aux parties prenantes la légitimité des démarches décisionnelles en tissant des liens entre la planification stratégique, les budgets, les niveaux de service et les risques;

De fournir de l'encadrement à la mise en place d'un système de gestion des actifs qui est cohérent avec l'organisation et qui rencontre les objectifs prioritaires

POLICY FIN-01 (2021)

ASSET MANAGEMENT POLICY CITY OF DIEPPE

CONTEXT

The City of Dieppe relies on a wide range of diversified assets to provide essential services to its community at the levels expected by stakeholders. By the very nature of its assets, the City must continually balance expenditures, services, and risk across a diversified portfolio of assets. Notably by considering emerging issues such as local risks related to climate change. The critical importance of services to the well-being of today's community, and tomorrow's, is what drives the implementation of a structured approach to asset management.

As a result, the City of Dieppe is committed to creating, implementing and continually improving a balanced approach to management by linking the elements of its various plans with best practices in asset management and sustainable development. These plans will be integrated within an asset management system that will enable the City to achieve its strategic objectives. City management is committed to documenting this approach and defining this management system within an asset management strategy that will guide the City's processes.

PURPOSE

The asset management policy aims to:

Provide leadership and visible commitment to asset management;

Communicate to stakeholders the management approach endorsed by the City;

Provide a set of principles that guide the City's development;

Provide transparency and demonstrate to stakeholders the legitimacy of decision-making processes by combining strategic plans, budgets, service levels and risks;

Provide a framework for the implementation of an asset management system that is consistent with the organization and meets the council's priority objectives;

du conseil municipal; et

and

D'appuyer tout effort de mise en place d'un système de gestion des actifs.

Support efforts made to implement an asset management system.

VISION ET OBJECTIFS

VISION AND OBJECTIVES

Vision de la gestion des actifs

Asset Management Vision

La Ville respecte les niveaux de service convenus de la façon la plus efficace et efficiente possible par la gestion du cycle de vie des actifs.

The City meets the agreed service levels in the most efficient and effective way possible through asset lifecycle management.

Il y a un agencement entre les demandes des citoyens, le développement durable, et les besoins réels priorités des actifs existants et futurs permettant ainsi de gérer les attentes liées au niveau de service.

Citizen expectations, sustainable development, and the actual needs of existing and future assets are prioritized, and aligned in order to manage service level expectations.

La gestion financière est saine et respecte les moyens des parties prenantes de la Ville.

Financial management is sound and aligns with the means of the City's stakeholders.

Objectifs de la gestion des actifs

Asset Management Objectives

La gestion des actifs permet à la Ville :

Asset Management allows the City to:

D'établir un système de gestion des actifs qui intègre la planification stratégique, les budgets, les niveaux de services et les risques;

Establish an asset management system that integrates strategic planning, budgets, service levels and risks;

D'offrir des services aux niveaux convenus lors de procédés de planification;

Offer agreed levels of service as defined during planning processes;

De faciliter la transparence et l'obligation de rendre compte du processus décisionnel;

Enhance transparency and accountability of the decision-making process;

De consolider les façons de faire à Dieppe avec l'équipe en place et future;

Establish defined methods for the current and future teams;

De prioriser le maintien des actifs existants et de planifier les besoins futurs en tenant compte des moyens financiers de la Ville;

Prioritize the maintenance of existing assets and plan for future needs while taking into account the City's financial means ;

De mieux justifier les décisions d'investissement relatives aux infrastructures en établissant les liens entre ces décisions et leurs conséquences à long terme;

Improve the justification of investment decisions related to infrastructure assets by linking these decisions to their long-term consequences;

D'effectuer les bonnes interventions au bon endroit et au bon moment, tout en prenant en considération les risques et les contraintes financières de la Ville;

Carry out the right interventions in the right place at the right time, while taking into consideration the risks and financial constraints of the City;

D'assurer que les ajouts d'actifs ou l'amélioration

Ensure that the addition of assets or existing asset

d'actifs existants tiennent compte de la capacité de la Ville à financer l'entretien et la réfection dans le futur selon une approche durable.

enhancements take into account, using a sustainable approach, the City's ability to fund maintenance and future upgrades.

PORTÉE

Actifs

La Politique de gestion des actifs s'applique à tous les actifs matériels de la municipalité dont le rôle nécessite une gestion proactive dans la prestation de service. Elle couvre des actifs d'infrastructure, incluant sans s'y limiter les routes, les trottoirs, les ponceaux, les aqueducs, les égouts, les bassins de rétention, les stations de pompage, les réservoirs, la flotte municipale, les systèmes de TI, les bâtiments, et les parcs. Elle couvre aussi les services écologiques fournis par les actifs naturels qui desservent la Ville ainsi que les contrats et accords reliés aux infrastructures et établis avec d'autres parties.

Personnel

Cette politique s'applique à tous les secteurs et employés de la Ville qui ont un lien direct et indirect avec des actifs ou systèmes d'actifs dans le but d'offrir des services aux citoyens de Dieppe.

Processus complémentaires

Le système de gestion d'actifs ne remplace pas les procédés corporatifs existants de la municipalité, tel que ceux reliés à la planification stratégique et la gestion budgétaire. Le système de gestion des actifs vient compléter et s'aligner à ces derniers, avec l'intention de fournir un point de vue à long terme axé sur les enjeux que représentent les actifs qui soutiennent les stratégies et objectifs de la Ville.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Pour atteindre les objectifs de la présente politique, la haute direction :

1. Créera et maintiendra une structure de gouvernance de gestion des actifs pour diriger l'élaboration d'outils et de pratiques de gestion des actifs et superviser leur application à l'échelle de l'organisation.
2. Adoptera une stratégie de gestion des actifs pour :
 - a) Mettre en œuvre des protocoles de gestion des

SCOPE

Assets

The Asset Management Policy applies to all physical assets of the municipality whose role in the provision of services requires proactive management. It covers infrastructure assets, including but not limited to roads, sidewalks, culverts, aqueducts, sewers, retention ponds, pumping stations, reservoirs, municipal fleet, IT systems, buildings, and parks. It also covers the ecological services provided by the natural assets that serve the City as well as infrastructure related contracts and agreements established with other parties.

Personnel

This policy applies to all departments and employees of the City that have a direct and indirect link with assets or asset systems in order to provide services to the citizens of Dieppe.

Complementary Processes

The asset management system does not replace existing corporate processes of the municipality, such as those related to budgeting and strategic planning. The asset management system complements and aligns with these processes, with the intent of providing a long-term perspective focused on the inherent challenges associated with the assets that support achievement of the City's strategies and objectives.

STRATEGIC DIRECTION

To achieve the objectives of this policy, senior management will:

1. Create and maintain an asset management governance structure to lead the development of asset management tools and practices and oversee their application across the organization.
2. Adopt an asset management strategy to :
 - a) Implement industry-recognized asset management

- | | |
|--|---|
| <p>actifs reconnus par l'industrie, les documenter et s'y conformer de façon constante;</p> <p>b) Définir des niveaux de service conciliant les attentes de la clientèle et les risques, l'abordabilité et les contraintes de temps;</p> <p>c) Adopter des processus de prise de décision fondés sur les risques qui prennent en considération la probabilité de défaillance des actifs et les conséquences associées relativement à la sécurité et aux niveaux de service;</p> <p>d) Acquérir des connaissances et des compétences en matière de gestion des actifs conformes aux cadres de compétences reconnus;</p> <p>e) Imprégner l'évaluation des coûts totaux du cycle de vie dans le processus de décision pour l'attribution de financement aux actifs; et</p> <p>f) Surveiller le rendement des actifs et l'efficacité des pratiques de gestion des actifs dans une optique d'amélioration continue.</p> <p>3. S'efforcera, lorsque c'est possible, d'aller au-delà des solutions législatives minimales pour améliorer la résilience des actifs municipaux aux changements sociaux, environnementaux et économiques.</p> <p>4. Sera à l'affût des opportunités de financement et de prestation des services pour répondre aux besoins d'investissement dans l'infrastructure.</p> <p>5. Tiendra le conseil au courant de l'état des actifs municipaux et des tendances prévues (généralement avec le dépôt des plans financiers à long terme).</p> <p>6. Demeurera à l'affût des meilleures pratiques de gestion des actifs municipaux.</p> | <p>protocols, document and consistently adhere to them;</p> <p>b) Define levels of service that balance customer expectations with risks, affordability, and time constraints;</p> <p>c) Adopt risk-based decision-making processes that consider the likelihood of asset failure and the associated consequences to safety and service levels;</p> <p>d) Acquire knowledge and skills in asset management in accordance with recognized competency frameworks;</p> <p>e) Embed the evaluation of the total life cycle costs within the decision-making process for the allocation of investments across assets; and</p> <p>f) Monitor asset performance and the effectiveness of asset management practices with a perspective of continuous improvement.</p> <p>3. Strive, wherever possible, to go beyond minimal legislated solutions to improve municipal assets' resilience to social, environmental and economic changes.</p> <p>4. Remain vigilant for funding and service delivery opportunities to meet infrastructure investment needs.</p> <p>5. Keep the council informed about the state of the infrastructure and expected trends (as part of the submission of long-term financial plans).</p> <p>6. Remain abreast of asset management best practices.</p> |
|--|---|

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La politique requiert l'engagement de toutes les parties prenantes. Ceux-ci sont les principaux rôles des parties prenantes au sein de la Ville.

Conseil

Valider et adhérer au plan de gestion des actifs.

ROLES AND RESPONSIBILITIES

The policy will require the commitment of all stakeholders. The following details the roles of the various stakeholders within the City.

Council

Validate and adhere to the asset management plan.

Adopter les recommandations de l'administration de la Ville.

Adopt the recommendations provided by the city administrators.

Établir la vision, les mandats de service et les politiques de gestion.

Establish the vision, service mandates, and management policies.

Adopter et réviser au besoin la politique de gestion des actifs.

Revise and adopt the asset management policy as required.

Appuyer les éléments et les procédés du système de gestion des actifs définis dans la stratégie de gestion des actifs.

Support the components and processes of the asset management system defined in the asset management strategy.

Équipe de la direction

Management team

Agir au nom de la Ville et considérer les intérêts du conseil.

Act on behalf of the City and consider council's interests in the administration.

Apporter des recommandations au conseil sur la base d'une expertise professionnelle.

Make recommendations to the council based on professional expertise.

Fournir une direction et un support au coordonnateur de gestion des actifs pour le développement et la mise en place des initiatives de gestion des actifs.

Provide the asset management coordinator direction and support for the development and implementation of asset management initiatives.

Maintenir les capacités nécessaires (y compris, sans s'y limiter, les ressources, le soutien financier, les compétences du personnel, les processus opérationnels, les données et les systèmes d'information intégrés) pour appuyer les éléments et les pratiques du système de gestion des actifs.

Maintain the necessary capabilities (including, but not limited to, resources, financial support, staff skills, business processes, data and integrated information systems) to support the elements and practices of the asset management system.

Mettre en œuvre et améliorer continuellement le système de gestion des actifs et des pratiques qui appuient la réalisation du plan stratégique et des objectifs organisationnels de la Ville.

Implement and continually improve the asset management system and practices that support the achievement of the City's Strategic Plan and Organizational Objectives.

Réviser et continuellement améliorer la stratégie de gestion des actifs et tous les autres processus s'y rattachant dans le système de gestion des actifs.

Review and continually improve the asset management strategy and all other related processes in the asset management system.

Coordonnateur de la gestion des actifs

Asset Management Coordinator

Coordonner et conseiller sur les initiatives de gestion des actifs au sein de l'organisation.

Coordinate and advise on asset management initiatives within the organization.

Maintenir l'engagement envers la gestion des actifs, par une mise à jour annuelle à l'équipe de la direction sur les progrès à travers l'organisation dans la mise en œuvre de la politique et de la stratégie de gestion des actifs.

Maintain buy-in for asset management through annual updates to the senior management team on progress in the implementation of the asset management policy and strategy across the organization.

Assurer une cohérence dans les pratiques de la gestion des actifs, tel que la planification et l'identification d'investissements, à travers l'organisation.

Promouvoir la stratégie au sein de l'organisation en fournissant un soutien technique en gestion des actifs et en soutenant le développement de la capacité et de la compétence en gestion des actifs des parties prenantes internes (c.-à-d. augmenter la capacité de faire ce travail à l'interne).

Personnel technique et opérationnel

Adhérer au système de gestion des actifs en fournissant des données et informations sur les actifs et services, participer à la gestion du risque au quotidien, et compléter les analyses requises.

Ensure consistency in asset management practices, such as planning and identifying investments, across the organization.

Champion the asset management strategy within the organization by providing technical support and by supporting internal stakeholders' asset management capacity and skills development (i.e., increase the capacity to do this work internally).

Technical and Operational Staff

Adhere to the asset management system by providing data and information on assets and services, participate in daily risk management, and complete the required analyzes.

PRINCIPES CLÉS DE LA GESTION DES ACTIFS

Afin d'utiliser efficacement la gestion des actifs pour appuyer la réalisation des objectifs stratégiques de la Ville, la direction doit veiller à ce que les caractéristiques et les principes suivants soient appliqués dans le système de gestion des actifs :

Globale - adopter une approche globale qui examine la vision d'ensemble (c'est-à-dire les implications combinées de la gestion de tous les secteurs plutôt que de le faire de façon isolée par secteur). Ceci inclut les interdépendances et contributions des différents actifs au sein du système de gestion des actifs, et ce, pendant toutes les phases du cycle de vie.

Systématique - adopter une approche méthodique (c'est-à-dire formelle, répétable et cohérente) pour la gestion des actifs.

Systémique – prendre des décisions quant à l'investissement vis-à-vis des actifs dans un contexte d'évaluation de l'impact du service rendu par le système global d'actifs municipaux, et non pas seulement dans une perspective d'optimiser l'actif individuel lui-même. De plus, il est important de tenir compte des solutions de non-actifs qui peuvent contribuer aux services rendus.

Basée sur le risque – gérer le risque lié à l'atteinte des niveaux de service et concentrer les ressources, les

KEY ASSET MANAGEMENT PRINCIPLES

To effectively use asset management to support the achievement of the City's strategic objectives, management must ensure that the following features and principles are applied in the asset management system:

Holistic - take a comprehensive approach that looks at the "big picture" (i.e. the combined implications of managing all aspects rather than treating each aspect in isolation). This includes the interdependencies and contributions of different assets within the asset management system during all phases of the lifecycle.

Systematic - adopt a methodical (i.e. formal, repeatable and consistent) approach to asset management.

Systemic – make asset investment decisions about assets in the context of the service impact of a global system of municipal assets, not just to optimize individual assets. Furthermore, it is important to take into account non-asset solutions that can contribute to service delivery.

Risk-based – manage the risk associated with achieving levels of service and focus resources, expenditures and

dépenses et les priorités en fonction du risque et des coûts/bénéfices.

Optimal – opter pour des pratiques, des interventions et des activités visant la réduction des coûts du cycle de vie des actifs, tout en offrant les niveaux de service convenus. Les décisions tiendront compte des niveaux de service, des risques et des coûts.

Durable – la Ville prendra les décisions et les dispositions appropriées permettant aux actifs de mieux répondre aux défis futurs, notamment les changements démographiques, les attentes de la clientèle, les exigences législatives, les facteurs technologiques, les changements climatiques et autres défis environnementaux.

Capital humain – reconnaître que la valeur fournie par les ressources humaines de la Ville va au-delà des coûts qu’elles représentent. Elles ont un impact sur le niveau des services, à court et à long terme. Les ressources humaines doivent donc être équipées et formées en conséquence afin de rencontrer les demandes qui leurs sont posées.

Amélioration continue – notre municipalité reconnaît la valeur de l’amélioration de l’information pour la prise de décision en planification de gestion des actifs et s’engage à mettre en œuvre des processus de gestion des actifs.

DOCUMENTS STRATÉGIQUES

Les documents stratégiques de gestion des actifs énumérés ci-dessous font partie de l’approche globale de la Ville et du système de gestion des actifs :

Plan stratégique: exprime une vision à long terme portant sur le développement de la Ville de Dieppe. Il sert de lien et vient appuyer les divers plans sectoriels et politiques que possède la municipalité.

Plan de développement durable : présente une vision à long terme et identifie dix axes d’intervention appuyés sur les sphères clés du développement durable.

Politique de gestion des actifs : définit les attentes du conseil relativement à la gestion des actifs et devra être approuvée par tout conseil subséquent.

Stratégie de gestion des actifs : énonce l’engagement

priorities according to risk and cost / benefit.

Optimal – choose practices, interventions, and activities aimed at reducing asset lifecycle costs while providing agreed service levels. Decisions will take into account service levels, risks, and costs.

Sustainable – the City will make appropriate decisions and provisions allowing assets to better meet future challenges, notably demographic changes, customer expectations, legislative requirements, technological factors, climate change, and other environmental considerations.

Human Capital – recognize that the value provided by the City’s human resources goes beyond the costs they represent. They have an impact on the levels of service, in the short and long term. Human resources must therefore be equipped and trained accordingly to meet the demands placed on them.

Continuous Improvement – our municipality recognizes the value of asset management planning in improving information for decision-making and commits to implementing asset management processes.

STRATEGIC DOCUMENTS

The strategic documents listed below, that tie into asset management, are part of the City’s overall approach and the asset management system:

Strategic plan: expresses a long-term vision for the development of the City of Dieppe. It serves as a link and supports the municipality’s various sectorial and political plans.

Sustainable development plan: presents a long-term vision for the City and identifies ten priority areas supported by key tenants of sustainable development.

Asset management policy: defines the council’s expectations for asset management and should be approved by all subsequent councils.

Asset management strategy: outlines senior

de la haute direction de mettre en œuvre la politique approuvée par le conseil et l'approche adoptée en ce sens.

management's commitment to implement the council approved policy and associated approach.

Plans de gestion des actifs : décrivent la façon dont les actifs seront gérés tout au long de leur cycle de vie, en soutien à la prestation de services. Ils devront être approuvés par les directeurs dans tous les secteurs d'activités de la Ville.

Asset management plans: describe how assets will be managed throughout their life cycle in support of service delivery. They must be approved by the directors of all City departments.

Plans directeurs des divers services de la municipalité.

Master plans of the various municipal departments.

CONSÉQUENCE DE LA NON-CONFORMITÉ

CONSEQUENCE OF NON-COMPLIANCE

Le non-respect de cette politique peut entraîner le risque:

Failure to comply with this policy may result in the following risks:

D'une planification qui n'optimise pas la maintenance et le remplacement des actifs existants ainsi que le développement de nouveaux actifs;

Planning that does not optimize maintenance and replacement of existing assets as well as the development of new assets;

De conflits dans les priorités d'investissement de chaque division, une mauvaise coordination, et une inefficacité des services offerts;

Conflicts across the investment priorities set by each of the City's departments, poor coordination, and inefficient provision of services;

De projets d'immobilisations et de développement urbain qui sont incompatibles avec les besoins réels identifiés de la Ville;

Capital and urban development projects that are inconsistent with the City's actual needs;

De perdre la mémoire institutionnelle de la Ville; et

Loss of the City's institutional memory; and

De compromettre les services écologiques rendus par les actifs naturels.

Compromised ecological services rendered by natural assets.

Ces risques compromettent potentiellement:

These risks potentially compromise the:

La capacité technique et financière de la Ville à fournir les niveaux de services escomptés à la génération actuelle et celle du futur;

Technical and financial capacity of the City to provide the expected levels of service to current and future generations;

La sécurité, l'accessibilité, et la fiabilité des services fournis par l'entremise des infrastructures; et

Security, accessibility, and reliability of services provided through the infrastructure; and

L'alignement des objectifs stratégiques de la Ville avec ses activités de gestion des actifs et de prestation de services.

Alignment of City's strategic objectives with asset management and service delivery activities.

RÉFÉRENCES

REFERENCES

Le conseil et la direction examineront cette politique et l'intégreront à l'élaboration de documents municipaux tels que:

The board and management will review this policy and incorporate it into the development of municipal documents such as:

Le plan stratégique
Le plan financier
La stratégie de gestion des actifs
Le plan d'aménagement municipal
Le plan de développement durable
Le plan d'adaptation aux changements climatiques
Les arrêtés et politiques municipaux
Les plans d'affaires
Les plans de gestion des actifs
Les plans maîtres

The strategic plan
The financial plan
The asset management strategy
The municipal development plan
The sustainable development plan
The climate change adaptation plan
By-laws and municipal policies
Business plans
Asset management plans
Master plans

Cette politique sera révisée en 2022 et à chaque année où il y a des élections municipales au N.-B. ou au besoin et sera approuvée par résolution du conseil municipal.

This policy will be reviewed in 2022 and every year there is a municipal election in N.B. or as needed and will be approved by resolution of the municipal council.

Adoptée en conseil le 27 septembre 2021

Adopted in Council on September 27th, 2021